

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission de l'économie,
des finances et du budget

N° 30-2024

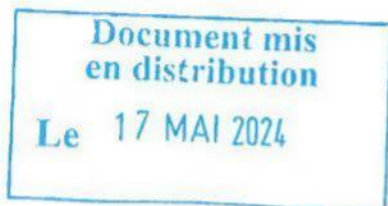
Papeete, le 17 MAI 2024

RAPPORT

relatif à un projet de délibération relative à la modification n° 1 des budgets des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2024,

présenté au nom de la commission de l'économie, des finances et du budget,

par M. le représentant Cliff LOUSSAN



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 2733/PR du 13 mai 2024, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération relative à la modification n° 1 des budgets des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2024.

Le présent projet de délibération procède à l'ajustement de certains montants de la section fonctionnement, votés dans les budgets primitifs 2024 des fonds de régulation des prix des hydrocarbures (FRPH), de péréquation des prix des hydrocarbures (FPPH) et de la protection sociale universelle (FPSU).

I- Les ajustements prévus sur le FRPH

Pour rappel, les montants des recettes et des crédits de fonctionnement du budget primitif du FRPH, par missions, voté le 14 décembre 2023 sont les suivants :

CAS	Mission	Intitulé	Montants des crédits votés au BP 2024 (F CFP)	
			Recettes	Crédits
FRPH	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 000 000 000	
	966	Economie générale	2 700 000 000	3 895 000 000
	990	Gestion fiscale	200 000 000	5 000 000
	TOTAL		3 900 000 000	3 900 000 000

L'abondement de 2 milliards F CFP au budget du FPRH est le corollaire du versement complémentaire inscrit au budget général pour maintenir le prix des hydrocarbures sur toute l'année 2024, dans un contexte d'évolution volatile des prix.

II- Les ajustements prévus sur le FPPH

Pour rappel, les montants des recettes et des crédits de fonctionnement du budget primitif du FIPTH, par missions, voté le 14 décembre 2023 sont les suivants :

CAS	Mission	Intitulé	Montants des crédits votés au BP 2024 (F CFP)	
			Recettes	Crédits
FPPH	990	Gestion fiscale	1 500 000 000	
	996	Economie générale		1 500 000 000
	TOTAL		1 500 000 000	1 500 000 000

Concernant le FPPH, 12 millions F CFP sont consacrés à la prise en charge des annulations de titre émis sur les exercices antérieurs. Pour ce faire, le présent projet de texte autorise la reprise et l'affectation par anticipation du résultat provisoire de l'exercice 2023 du FPPH.

III- Les ajustements prévus sur le FPSU

Pour rappel, les montants des recettes et des crédits de fonctionnement du budget primitif du FPSU, par missions, voté le 14 décembre 2023 sont les suivants :

CAS	Mission	Intitulé	Montants des crédits votés au BP 2024 (F CFP)	
			Recettes	Crédits
FPSU	002	Résultat de fonctionnement reporté	4 800 000 000	
	967	Travail et emploi		6 198 000 000
	971	Vie sociale		36 002 000 000
	990	Gestion fiscale	34 510 000 000	10 000 000
	991	Gestion financière	2 900 000 000	
	TOTAL		42 210 000 000	42 210 000 000

Concernant le FPSU, 8 millions F CFP sont dédiés à la prise en charge des annulations de titres émis sur les exercices antérieurs. Cette dépense est financée par un prélèvement sur les réserves du compte.

Il est à noter que l'article 2 de la délibération n° 2023-67 APF du 13 décembre 2023 relatives aux budgets des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2024 a prévu la reprise et l'affectation par anticipation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023.

À l'issue de ce collectif, les montants des recettes et des crédits de fonctionnement de ces trois comptes d'affectation spéciale pour l'année 2024 s'établira comme suit :

CAS	Mission	Intitulé	Montants des crédits votés pour 2024 BP et collectif (F CFP)	
			Recettes	Crédits
FRPH	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 000 000 000	-
	966	Economie générale	4 700 000 000	5 895 000 000
	990	Gestion fiscale	200 000 000	5 000 000
	TOTAL		5 900 000 000	5 900 000 000
FPPH	002	Résultat de fonctionnement reporté	12 000 000	-
	966	Economie générale	-	1 500 000 000
	990	Gestion fiscale	1 500 000 000	12 000 000
	TOTAL		1 512 000 000	1 512 000 000
FPSU	002	Résultat de fonctionnement reporté	4 808 000 000	
	967	Travail et emploi	-	6 198 000 000
	971	Vie sociale	-	36 002 000 000
	990	Gestion fiscale	34 510 000 000	18 000 000
	991	Gestion financière	2 900 000 000	-
	TOTAL		42 218 000 000	42 218 000 000

Les budgets modifiés des CAS pour l'année 2024 sont annexés au présent rapport.

IV. Travaux en commission

Le présent projet de délibération a fait l'objet d'un examen en commission le 16 mai 2024.

Concernant le FRPH, il a été soulevé qu'en 2015, du fait de la baisse du prix des hydrocarbures, ce fonds avait été remis à l'équilibre, avec un objectif de suppression. Pour l'heure, du fait de la cherté du coût de la vie, ce fonds est maintenu afin de soutenir le pouvoir d'achat des polynésiens.

* * * * *

À l'issue des débats, le projet de délibération relative à la modification n° 1 des budgets des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2024 a recueilli un vote favorable de la majorité des membres de la commission.

En conséquence, la commission de l'économie, des finances et du budget à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LE RAPPORTEUR

Cliff LOUSSAN

BUDGETS DES COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR L'ANNEE 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT																
TOTAUX		BP 2024	Collectif n° 1		Collectif n° 2		Collectif n° 3		Collectif n° 4		Collectif n° 5		TOTAL COLLECTIFS		BM 2024	
		55 295 100 000	2 020 000 000		0		0		0		0		2 020 000 000		57 315 100 000	
COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
Fonds de régulation des prix des hydrocarbures (FRPH)	3 900 000 000	3 900 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000									2 000 000 000	2 000 000 000	5 900 000 000	5 900 000 000
Fonds de péréquation des prix des hydrocarbures (FPPH)	1 500 000 000	1 500 000 000	12 000 000	12 000 000									12 000 000	12 000 000	1 512 000 000	1 512 000 000
Fonds pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (FIPTH)	56 000 000	56 000 000													56 000 000	56 000 000
Fonds pour le développement du tourisme de croisière (FDTC)	62 000 000	62 000 000													62 000 000	62 000 000
Fonds de l'investissement et de garantie de la dette (FIGD)	1 621 000 000	1 621 000 000													1 621 000 000	1 621 000 000
Fonds de prévention sanitaire et sociale (FPSS)	690 000 000	690 000 000													690 000 000	690 000 000
Fonds de solidarité dans le domaine de l'électricité (FSDE)	4 000 000 000	4 000 000 000													4 000 000 000	4 000 000 000
Fonds de continuité territoriale adrienne interinsulaire (FCTAI)	1 256 100 000	1 256 100 000													1 256 100 000	1 256 100 000
Fonds de la protection sociale universelle (FPSU)	42 210 000 000	42 210 000 000	8 000 000	8 000 000									8 000 000	8 000 000	42 218 000 000	42 218 000 000

SECTION D'INVESTISSEMENT																
TOTAUX		BP 2024	Collectif n° 1		Collectif n° 2		Collectif n° 3		Collectif n° 4		Collectif n° 5		TOTAL COLLECTIFS		BM 2024	
		45 800 000	0		0		0		0		0		0		0	
COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
Fonds de régulation des prix des hydrocarbures (FRPH)																
Fonds de péréquation des prix des hydrocarbures (FPPH)																
Fonds pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (FIPTH)																
Fonds pour le développement du tourisme de croisière (FDTC)	29 100 000	29 100 000														
Fonds de l'investissement et de garantie de la dette (FIGD)																
Fonds de prévention sanitaire et sociale (FPSS)	16 700 000	16 700 000														
Fonds de solidarité dans le domaine de l'électricité (FSDE)																
Fonds de continuité territoriale adrienne interinsulaire (FCTAI)																
Fonds de la protection sociale universelle (FPSU)																

TOUTES SECTIONS CONFONDUES							
BP 2024	Collectif n° 1	Collectif n° 2	Collectif n° 3	Collectif n° 4	Collectif n° 5	TOTAL COLLECTIFS	BM 2024
55 340 900 000	2 020 000 000	0	0	0	0	2 020 000 000	57 315 100 000

BUDGETS DES COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR L'ANNEE 2023 (par mission)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

CAS	Mission	Incluse	BP	Col1-2024	Col2-2024	Col3-2024	Col4-2024	Col5-2024	BM
FRPH	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 000 000 000						1 000 000 000
	966	Economie générale	2 700 000 000	2 000 000 000					4 700 000 000
	990	Gestion fiscale	200 000 000						200 000 000
		TOTAL FRPH	3 900 000 000	2 000 000 000					5 900 000 000
FPPH	002	Résultat de fonctionnement reporté		12 000 000					12 000 000
	966	Economie générale							
	990	Gestion fiscale	1 500 000 000						1 500 000 000
		TOTAL FPPH	1 500 000 000	12 000 000					1 512 000 000
FPIH	967	Travail et emploi	56 000 000						56 000 000
		TOTAL FPIH	56 000 000						56 000 000
FDTC	002	Résultat de fonctionnement reporté							
	990	Gestion fiscale	62 000 000						62 000 000
		TOTAL FDTC	62 000 000						62 000 000
FIGO	002	Résultat de fonctionnement reporté							
	990	Gestion fiscale	1 621 000 000						1 621 000 000
		TOTAL FIGO	1 621 000 000						1 621 000 000
FPSS	002	Résultat de fonctionnement reporté							
	990	Gestion fiscale	690 000 000						690 000 000
		TOTAL FPSS	690 000 000						690 000 000
FSDE	002	Résultat de fonctionnement reporté							
	990	Gestion fiscale	4 000 000 000						4 000 000 000
		TOTAL FSDE	4 000 000 000						4 000 000 000
FCTAI	002	Résultat de fonctionnement reporté							
	975	Transports	350 000 000						350 000 000
	990	Gestion fiscale	906 100 000						906 100 000
		TOTAL FCTAI	1 256 100 000						1 256 100 000
FPSU	002	Résultat de fonctionnement reporté	4 600 000 000	8 000 000					4 608 000 000
	990	Gestion fiscale	34 510 000 000						34 510 000 000
	991	Gestion financière	2 990 000 000						2 990 000 000
		TOTAL FPSU	42 210 000 000	8 000 000					42 218 000 000
		TOTAL	55 295 100 000	2 020 000 000					57 315 100 000

Dépenses de fonctionnement

FRPH	966	Economie générale	3 855 000 000	2 000 000 000					5 855 000 000
	990	Gestion fiscale	5 000 000						5 000 000
		TOTAL FRPH	3 900 000 000	2 000 000 000					5 900 000 000
FPPH	966	Economie générale	1 500 000 000						1 500 000 000
	990	Gestion fiscale		12 000 000					12 000 000
		TOTAL FPPH	1 500 000 000	12 000 000					1 512 000 000
FPIH	967	Travail et emploi	56 000 000						56 000 000
		TOTAL FPIH	56 000 000						56 000 000
FDTC	023	Tourisme	32 900 000						32 900 000
	964	Gestion financière	29 100 000						29 100 000
		TOTAL FDTC	62 000 000						62 000 000
FIGO	990	Gestion fiscale	5 000 000						5 000 000
	991	Gestion financière	1 616 000 000						1 616 000 000
		TOTAL FIGO	1 621 000 000						1 621 000 000
FPSS	023	Virement à la section investissement							
	970	Santé	578 300 000						578 300 000
	971	Vie sociale	90 000 000						90 000 000
	990	Gestion fiscale	5 000 000						5 000 000
	991	Gestion financière	16 700 000						16 700 000
	TOTAL FPSS	690 000 000						690 000 000	
FSDE	974	Réseaux et équipements structurels	4 000 000 000						4 000 000 000
		TOTAL FSDE	4 000 000 000						4 000 000 000
FCTAI	975	Transports	1 256 100 000						1 256 100 000
		TOTAL FCTAI	1 256 100 000						1 256 100 000
FPSU	967	Travail et emploi	6 153 000 000						6 153 000 000
	971	Vie sociale	36 000 000 000						36 000 000 000
	990	Gestion fiscale	18 000 000	8 000 000					18 000 000
	991	Gestion financière							
		TOTAL FPSU	42 210 000 000	8 000 000					42 218 000 000
		TOTAL	55 295 100 000	2 020 000 000					57 315 100 000

Recettes d'investissement

FDTC	001	Résultat d'investissement reporté							
	021	Virement de la section de fonctionnement							
	951	Gestion financière	29 100 000						29 100 000
		TOTAL FDTC	29 100 000						29 100 000
FPSS	001	Résultat d'investissement reporté							
	021	Virement de la section de fonctionnement							
	951	Gestion financière	16 700 000						16 700 000
		TOTAL FPSS	16 700 000						16 700 000
		TOTAL	45 800 000						45 800 000

Dépenses d'investissement

FDTC	904	Tourisme	29 100 000						29 100 000
		TOTAL FDTC	29 100 000						29 100 000
	FPSS	910	Santé	16 700 000					
		TOTAL FPSS	16 700 000						16 700 000
		TOTAL	45 800 000						45 800 000

Article 2.- Les évaluations de recettes et les plafonds de dépenses sont modifiés, pour chaque compte d'affectation spéciale par section, comme suit :

		Fonctionnement	
		Recettes	Dépenses
	<i>en F CFP</i>		
Fonds de régulation des prix des hydrocarbures	FRPH	2 000 000 000	2 000 000 000
Fonds de péréquation des prix des hydrocarbures	FPPH	12 000 000	12 000 000
Fonds de la protection sociale universelle	FPSU	8 000 000	8 000 000
TOTAL		2 020 000 000	2 020 000 000

DEUXIÈME PARTIE

Moyens alloués aux services et dispositions diverses

Article 3.- Le montant des recettes de fonctionnement est modifié pour chaque compte d'affectation spéciale par mission, comme suit :

CAS	Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
FRPH	966	Economie générale	2 000 000 000
TOTAL FRPH			2 000 000 000
FPPH	002	Résultat de fonctionnement reporté	12 000 000
TOTAL FPPH			12 000 000
FPSU	002	Résultat de fonctionnement reporté	8 000 000
TOTAL FPSU			8 000 000
TOTAL			2 020 000 000

Article 4.- Le montant des crédits de fonctionnement est modifié pour chaque compte d'affectation spéciale par mission, comme suit :

CAS	Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
FRPH	966	Economie générale	2 000 000 000
TOTAL FRPH			2 000 000 000
FPPH	990	Gestion fiscale	12 000 000
TOTAL FPPH			12 000 000
FPSU	990	Gestion fiscale	8 000 000
TOTAL FPSU			8 000 000
TOTAL			2 020 000 000

Article 5.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

Le Président,

Odette HOMAI

Antony GEROS

DELIBERATION MODIFICATIVE N° 1
Comptes d'affectation spéciale

EXERCICE 2024

FONDS DE REGULATION DES PRIX
DES HYDROCARBURES

POLYNÉSIE FRANÇAISE
 PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2024
 SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 26/03/2024

Page 3

FONDS DE RÉGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

ECONOMIE GENERALE		MISSION : 966
MISSION / ART	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
DEPENSES		
652	DEPENSES DIRECTES	
	Aides à caractère économique	2 000 000 000
	Total DEPENSES DIRECTES	2 000 000 000
	TOTAL DEPENSES	2 000 000 000
RECETTES		
778	RECETTES DIRECTES	
	Autres produits exceptionnels	2 000 000 000
	Total RECETTES DIRECTES	2 000 000 000
	TOTAL RECETTES	2 000 000 000
RESULTAT		0

BALANCE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN FCP)
EXERCICE 2024

FONDS DE RÉGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

		DPSES DIRECTES	%DEP	RCTES DIRECTES	%REC	TOT DEPENSES	TOT RECETTES
	966 ECONOMIE GENERALE	2 000 000 000	100,00	2 000 000 000	100,00	2 000 000 000	2 000 000 000
		2 000 000 000	100,00	2 000 000 000	100,00	2 000 000 000	2 000 000 000
	TOTAL GENERAL	2 000 000 000		2 000 000 000		2 000 000 000	2 000 000 000

BALANCE GENERALE DU BUDGET DE LA POLYNESIE FRANCAISE (en FCP)
EXERCICE 2024

FONDS DE RÉGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

CSR* ARTICLE	LIBELLES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES				MOUVEMENTS REELS				MOUVEMENTS D'ORDRE			
		DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%
SECTION INVESTISSEMENT													
SECTION FONCTIONNEMENT		2 000 000 000	100,00	2 000 000 000	100,00	2 000 000 000	100,00	2 000 000 000	100,00				
65	Autres charges d'activité	2 000 000 000	100,00			2 000 000 000	100,00						
77	Produits exceptionnels			2 000 000 000	100,00			2 000 000 000	100,00				
TOTAL GENERAL		2 000 000 000		2 000 000 000		2 000 000 000		2 000 000 000		0		0	

CSR* : Chapitre sans réalisations

FONDS DE PEREQUATION DES
PRIX DES HYDROCARBURES

Date 22/03/2024

Page 2

POLYNÉSIE FRANÇAISE
 PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2024
 SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 22/03/2024

Page 3

FONDS DE PÉRÉQUATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

Résultat de fonctionnement reporté		Chapitre sans réalisations : 002
Chapitre sans réalisations	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
	RECETTES	
002	RECETTES DIRECTES	
	Résultat de fonctionnement reporté	12 000 000
	Total RECETTES DIRECTES	12 000 000
	TOTAL RECETTES	12 000 000
	EXCEDENT	12 000 000

POLYNÉSIE FRANÇAISE
 PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2024
 SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 22/03/2024

Page 5

FONDS DE PÉRÉQUATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

GESTION FISCALE		MISSION : 990
MISSION / ART	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
	DEPENSES	
573	DEPENSES DIRECTES	
	Titres annulés	12 000 000
	Total DEPENSES DIRECTES	12 000 000
	TOTAL DEPENSES	12 000 000
	DEFICIT	12 000 000

BALANCE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN FCP)
EXERCICE 2024

FONDS DE PÉRÉQUATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

		DPSSES DIRECTES	%DEP	RCTES DIRECTES	%REC	TOT DEPENSES	TOT RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté	0	0,00	12 000 000	100,00	0	12 000 000
990	GESTION FISCALE	12 000 000	100,00	0	0,00	12 000 000	0
		12 000 000	100,00	12 000 000	100,00	12 000 000	12 000 000
TOTAL GENERAL		12 000 000		12 000 000		12 000 000	12 000 000

BALANCE GENERALE DU BUDGET DE LA POLYNESIE FRANCAISE (en FCP)
EXERCICE 2024

FONDS DE PÉRÉQUATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

CSR* ARTICLE	LIBELLES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES				MOUVEMENTS REELS				MOUVEMENTS D'ORDRE			
		DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%
SECTION INVESTISSEMENT													
SECTION FONCTIONNEMENT		12 000 000	100,00	12 000 000	100,00	12 000 000	100,00	12 000 000	100,00				
002	Résultat de fonctionnement reporté			12 000 000	100,00			12 000 000	100,00				
67	Charges exceptionnelles	12 000 000	100,00			12 000 000	100,00						
TOTAL GENERAL		12 000 000		12 000 000		12 000 000		12 000 000		0		0	

CSR* : Chapitre sans réalisations

FONDS DE LA PROTECTION
SOCIALE UNIVERSELLE

Date 08/04/2024

Page 2

POLYNÉSIE FRANÇAISE
 PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2024
 SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 08/04/2024

Page 3

FONDS DE LA PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE

Résultat de fonctionnement reporté		Chapitre sans réalisations : 002
Chapitre sans réalisations	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
	RECETTES	
002	RECETTES DIRECTES	
	Résultat de fonctionnement reporté	8 000 000
	Total RECETTES DIRECTES	8 000 000
	TOTAL RECETTES	8 000 000
	EXCEDENT	8 000 000

POLYNÉSIE FRANÇAISE
 PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2024
 SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 08/04/2024

Page 5

FONDS DE LA PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE

GESTION FISCALE		MISSION : 990
MISSION / ART	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
	DEPENSES	
673	DEPENSES DIRECTES	
	Titres annulés	8 000 000
	Total DEPENSES DIRECTES	8 000 000
	TOTAL DEPENSES	8 000 000
	DEFICIT	8 000 000

BALANCE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN FCP)
EXERCICE 2024

FONDS DE LA PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE

		DPSES DIRECTES	%DEP	RCTES DIRECTES	%REC	TOT DEPENSES	TOT RECETTES
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0	0,00	8 000 000	100,00	0	8 000 000
	990 GESTION FISCALE	8 000 000	100,00	0	0,00	8 000 000	0
		8 000 000	100,00	8 000 000	100,00	8 000 000	8 000 000
	TOTAL GENERAL	8 000 000		8 000 000		8 000 000	8 000 000

BALANCE GENERALE DU BUDGET DE LA POLYNESIE FRANCAISE (en FCP)
EXERCICE 2024

FONDS DE LA PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE

CSR* ARTICLE	LIBELLES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES				MOUVEMENTS REELS				MOUVEMENTS D'ORDRE			
		DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%
SECTION INVESTISSEMENT													
SECTION FONCTIONNEMENT		8 000 000	100,00	8 000 000	100,00	8 000 000	100,00	8 000 000	100,00				
002 67	Résultat de fonctionnement reporté Charges exceptionnelles	8 000 000	100,00	8 000 000	100,00	8 000 000	100,00	8 000 000	100,00				
TOTAL GENERAL		8 000 000		8 000 000		8 000 000		8 000 000		0		0	

CSR* : Chapitre sans réalisations